



Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain

Coalition for the Protection of the African Genetic Heritage

**MOTION DE SOUTIEN A LA MARCHE MONDIALE
CONTRE MONSANTO**

Mai 2017

1. Rappel du contexte

Le 20 mai 2017, la société civile mondiale se mobilisera dans le cadre d'une marche éclatée en guise de protestation contre la firme agroindustrielle Monsanto. A cet effet, la COPAGEN qui est à l'avant-garde de la lutte pour la protection du patrimoine génétique africain et de la défense des droits des communautés et des agriculteurs sur leurs ressources biologiques, apporte son soutien sans réserve à cette initiative.

La Coalition tient à rappeler que cette action s'inscrit dans la continuité et dans le prolongement d'une série d'actions qui visent à mettre fin aux activités de Monsanto qui dès 2003 a introduit de façon illicite le coton transgénique au Burkina Faso. A sa création en 2004, la Coalition a dénoncé cet état de fait en invitant les autorités nationales d'alors à plus de responsabilité pour mettre fin aux expérimentations sans précaution sur le coton transgénique. Devant l'entêtement des décideurs politiques et de certains acteurs de la filière cotonnière, la Coalition a tiré la sonnette d'alarme sur les conséquences néfastes que pourrait avoir la culture du coton Bt sur la vie des producteurs agricoles et l'environnement écologique du Burkina Faso. Ainsi, en 2008, elle a organisé la première marche éclatée dans plusieurs localités du pays. Malgré le grand retentissement de cette initiative, les décideurs et les acteurs de la filière cotonnière ont décidé de franchir le Rubicon avec la production en plein champ du coton transgénique Bt.

2. Les OGM Dans l'alimentation et l'agriculture, un projet contre-productif : l'exemple éloquent de l'échec du coton Bt au Burkina Faso

Plusieurs années après, les prédictions de la COPAGEN sur l'échec du coton Bt se sont avérées exactes. En effet, la spéculation a été dépréciée sur le marché international en raison de sa mauvaise qualité et les rendements ont été en déca des prévisions annoncées. Une étude de la COPAGEN sur les impacts socio-économiques du coton Bt au Burkina Faso révèle à ce sujet que l'utilisation des semences génétiquement modifiées entraîne une augmentation des coûts de production de 7 %, alors que les rendements

baissent d'environ 7 % en moyenne. L'étude met également en perspective les effets inattendus de cette culture sur l'environnement écologique.

Les fruits n'ont donc pas tenu la promesse des fleurs et les impacts écologiques de ce projet contre-productif sont à craindre, quand on sait qu'ils sont généralement irréversibles. Malgré l'aveu général et officiel de l'échec du coton Bt qui a contraint les décideurs à réduire graduellement les superficies emblavées, puis à surseoir à la production de la spéculation transgénique, Monsanto a tenté de relancer la spéculation à travers des procédés aux conséquences aussi imprévisibles que dangereux tels que l'introduction du glyphosate dans cette culture. Face à cette situation, la société civile a organisé une marche mondiale le 23 mai 2015, concomitamment, dans plusieurs villes du monde.

3. L'Afrique un laboratoire d'expérimentation et un marché potentiel des firmes de l'agro-business

Comme on le constate, l'Afrique est devenue aujourd'hui un laboratoire d'expérimentation des firmes biotechnologiques comme Monsanto. En dépit des échecs successifs enregistrés d'abord en Inde puis au Burkina Faso, Monsanto veut étendre ses expérimentations à des pays stratégiques comme la Côte d'Ivoire et le Nigeria pour l'Afrique de l'Ouest et au Kenya entre autre, pour l'Afrique de l'Est. Le choix de ces pays n'est pas fortuit quand on connaît leur poids économique dans les ensembles sous régionaux et la contribution de leur agriculture au PIB. Monsanto et ses alliés cherchent à imposer à l'Afrique un système agro-alimentaire monolithique et standardisé sans possibilité de choix pour les paysans et les petits producteurs agricoles ; un système où les semences hybrides, les OGM et les intrants chimiques occuperaient une place de choix. Pour ce faire, ils essaient de quadriller le continent zone par zone en imposant aux Etats, des cadres politiques et des réglementations sur les semences. Ces instruments ont la particularité de criminaliser les semences paysannes et les paysans eux-mêmes. Après le retrait de Monsanto de la filière cotonnière au Burkina Faso, le choix est désormais porté sur les cultures de base telles que le sorgho, le niébé, le maïs... ce qui constitue une véritable menace à la souveraineté alimentaire des peuples.

4- La responsabilité de Monsanto clairement établie

Visiblement, les firmes semencières comme Monsanto, Bayer, Syngenta... restent sourdes aux interpellations de la communauté internationale sur les ravages des produits chimiques dans l'agriculture et sur la santé. Le rapport sur le droit à l'alimentation de la trente-quatrième session du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies met en évidence les effets néfastes des produits chimiques dans l'agriculture et sur la santé. Aussi, recommande-t-il vivement l'abandon de l'agriculture productiviste et chimique au profit d'un modèle plus vertueux, à savoir l'agro-écologie.

En octobre 2016, un tribunal d'opinion ad hoc mis sur pied à l'initiative de la société civile afin d'éclairer sur les conséquences juridiques qui découlent de certaines activités de Monsanto, a recueilli les témoignages de victimes de cette firme, à travers le monde. Le Tribunal international Monsanto qui a statué par la suite, a rendu son verdict le 18 avril 2017, mettant en évidence la responsabilité de cette firme, pour les atteintes graves à des droits fondamentaux dont notamment le droit à l'alimentation, le droit à la santé, le droit à l'environnement et la liberté indispensable à la recherche scientifique.

Ce verdict lève désormais tout doute sur le caractère dangereux des activités de Monsanto.

5. La voie à suivre pour mettre un terme aux dégâts de Monsanto et des autres firmes de l'agro-business

Au regard de ce qui précède, la COPAGEN :

- manifeste sa solidarité à l'égard de tous les participants à cette marche et à toutes les autres initiatives qui visent à mettre fin aux agissements de Monsanto;
- exprime sa compassion à toutes les victimes de Monsanto qui souffrent des effets pervers des activités de cette firme ;
- souligne la nécessité pour les Etats de respecter, de faire respecter les droits de l'homme et de faire cesser leur violation, notamment en mettant fin à l'usage des produits chimiques et des OGM dans l'agriculture et l'alimentation ;

- invite les Etats à s'inscrire dans l'approche précaution tel que préconisé par le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques ;
- invite les Etats à adhérer, à s'approprier et à mettre en œuvre les différents instruments juridiques pertinents protecteurs des droits des communautés, des agriculteurs et des paysans tels que les Directives volontaires de la FAO sur les régimes fonciers et l'article 9 du Traité international relatifs aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ;
- invite les Etats à soutenir les différents processus en cours pour l'adoption d'instruments juridiques renforçant la protection des droits de l'homme et de certaines catégories spécifiques tels que le Traité international sur la responsabilité des transnationales et la déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant en zones rurales ;
- encourage la société civile mondiale à redoubler d'ardeur et à faire preuve d'ingéniosité dans la lutte pour la défense des droits des communautés sur leurs ressources et à apporter des réponses appropriées à la mesure des différentes menaces dont elles (ces communautés) peuvent faire l'objet ;
- Rappelle l'importance de la souveraineté alimentaire pour l'épanouissement des peuples du monde et que la nourriture ne devrait, en aucun cas, être utilisée comme une arme de destruction massive, mais comme un Bien commun;
- Réaffirme sa position de principe sur les OGM: « ***Oui pour une recherche scientifique indépendante qui valorise les ressources biologiques locales et les connaissances traditionnelles et endogènes dans l'intérêt des petits agriculteurs et des consommateurs africains, non au brevetage du vivant et aux OGM dans l'agriculture et l'alimentation, face à tous les risques avérés et potentiels actuels qui y sont attachés.*** »

Fait à Abidjan, le 18 mai 2018

Pour la COPAGEN